

LISTE DU BOURGMESTRE

Woluwe-Saint-Lambert

Bilan 2013-2018 – chapitre 6

LA MOBILITE DE DEMAIN

FAVORISER LE STATIONNEMENT DES RIVERAINS

La politique de stationnement dans notre commune a pour principal objectif de préserver les capacités de stationnement pour les habitants de notre commune.

Nos voiries sont particulièrement recherchées par les conducteurs de véhicules venant de l'extérieur de Bruxelles. Il faut limiter la présence des voitures ventouses qui occupent les voiries au détriment des riverains.

Conformément à la politique de stationnement, le Collège propose une protection par l'instauration de zones bleues, dont la délimitation est établie en concertation avec les habitants.

Le Collège est fermement décidé à maintenir l'avantage donné aux Woluwéens en maintenant la validité de la carte de riverain est valable dans toutes les zones bleues sur le territoire communal. La **Liste du bourgmestre** a également décidé que les tarifs pour la délivrance des cartes ou les redevances seront toujours au plus bas, soit le montant minimum fixé par la réglementation régionale.



RENFORCER LA SÉCURITÉ

Des zones 30 sont aménagées dans les quartiers pour renforcer la sécurité et protéger les usagers faibles.

Sur 270 voiries communales, **170 sont en « zone bleue »** et 145 en « zone 30 ».

Dans le cadre du programme de réaménagement des voiries, **Philippe JAQUEMYS**, échevin de la mobilité et des travaux publics, veille à ce que l'aspect sécurisation soit systématiquement pris en compte. Une attention particulière est réservée aux usagers les plus faibles (piétons, cyclistes, PMR, enfants ...)



MOBILITE DOUCE

Favoriser l'usage du vélo

751 places de range-vélos sont disponibles sur tout le territoire dont **175** emplacements couverts. 18 boxes à vélos fermés de cinq places chacun (soit 90 places), installés dans l'espace public sont mis à disposition des habitants ne disposant pas, à leur domicile, d'un espace adapté pour garer leur vélo en toute sécurité.

52 range-vélos et 3 boxes de 5 places seront installés cette année.



Un plan des itinéraires cyclables à Woluwe-Saint-Lambert a été réalisé et distribué en toutes-boîtes.

Et si vous testiez gratuitement un vélo électrique ?

La commune a fait l'acquisition de 4 vélos électriques pour permettre aux habitants les tester gratuitement pendant une semaine afin de les encourager à devenir cycliste au quotidien.



BALADE EN CYCLO-POUSSE

Le CPAS est équipé d'un cyclo-pousse électrique qui permet de proposer des promenades dans la commune aux résidents du home.

PROTÉGER LES PIÉTONS

Pour nombre de personnes, la marche reste le mode de déplacement le plus agréable et le plus commode sur des distances raisonnables. Un bon entretien des trottoirs permet de prévenir les risques. A chaque fois qu'une situation est signalée (descellement de dalles, enfoncement), l'équipe d'intervention rapide du service voirie remet en état les lieux. Lors de chaque réaménagement de voirie, une attention particulière est réservée à la sécurisation des traversées pour les piétons. Voilà ce qui contribue au plaisir de la balade dans notre commune.



DES ÉLÈVES EN SÉCURITÉ



Ecole R. Maistriau



Ecole La Providence



Ecole Prince Baudouin



Ecole Saint-Henri

Afin d'assurer la sécurité des élèves aux abords des écoles tout en évitant que les parents-automobilistes ne se garent en double file, des « déposes-minute » ont été aménagés aux abords de dix écoles (communales ou libres).

PREMIERE !

Woluwe-Saint-Lambert a été la 1ère commune bruxelloise à mettre en place une signalisation « Impasses débouchantes » qui permet aux cyclistes de savoir si une rue en cul-de-sac pour les voitures est accessible aux vélos.



Panneau F45

Panneau F45b

Rejoignez- nous

<https://www.facebook.com/woluwelb/>

<https://www.instagram.com/woluwelb/>